



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Design

de l'ENS Cahan

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Etablissement déposant : ENS Cachan

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Design

Domaine : Arts, lettres et langues

Demande n° S3MA150008028

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Département Design - ENS Cachan 61, avenue du président Wilson, 94235 Cachan.

Présentation de la mention

Le master *Design* de l'ENS Cachan propose une formation dans le supérieur pour le design. Sa particularité est de proposer un master 2 à des normaliens ou à des étudiants issus d'écoles supérieures d'arts appliqués ou d'écoles d'arts avec un parcours *design* ; le master 1 peut donc être validé par équivalence avec un diplôme supérieur d'art appliqué de niveau 2 (DSAA2). Tout en inscrivant les étudiants dans un parcours professionnalisant de l'enseignement supérieur, le master 2 introduit une dimension méthodologique à la recherche pour ceux qui souhaiteraient poursuivre en doctorat. Aux métiers traditionnels du design, s'ajoutent ceux qui abordent aujourd'hui le design de service, le design numérique, et qui offrent une perspective de recherche articulant design, sciences, techniques et histoire du design. Les établissements partenaires au niveau de la mention sont l'Ecole supérieure d'arts appliqués Boulle, l'Ecole supérieure des arts appliqués (ESAA) Duperré et l'ESAA Estienne.

Il est toutefois à noter que cette configuration (un M2 sans M1) ne correspond pas à la structuration des formations dans le cadre du LMD.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les objectifs de la formation sont bien définis dans le dossier, le site et la plaquette pour un lecteur initié à un dispositif de formation complexe qui articule Ecoles d'arts appliqués et Université avec leurs histoires et des logiques différentes. La structure était cohérente à la création du master : M1 en ESAA, admission en M2 avec le DSAA ; l'est-elle encore aujourd'hui avec le développement du niveau DSAA3 en ESAA, équivalent d'un M2 ? On notera l'exemple du master proposé par l'ESAA Duperré, bien que partenaire de la formation avec l'ENS Cachan, qui organise son master 2 à Toulouse (<http://duperre.org/fr/218/master-pro-design>). Les modalités de recrutement sont donc inhérentes à la structure du diplôme devenu beaucoup moins attractif. Les partenariats avec les ESAA pourraient donc être redéfinis car le public concerné devient faible. D'autre part, on ne voit pas suffisamment « le projet » des étudiants s'inscrire dans la logique d'un environnement économique. Des initiatives pertinentes sont toutefois à noter, telle celle d'inviter les étudiants à suivre les cours théoriques du master FESup (Formation des enseignants pour le supérieur). L'articulation entre ouverture à la recherche, grande spécificité de ce diplôme, et logique projet, serait à préciser, à valoriser. Les objectifs et partenariats avec les ESAA sont à redéfinir car le public concerné devient faible, et les ESAA développent leur niveau master. Le positionnement de la formation est bien identifié sur le site de la formation. Le positionnement original est pertinent dans l'environnement régional. Toutefois, à la frontière entre les écoles d'art et les universités, cette position, qui est un atout, peut devenir un handicap dans le contexte actuel de développement du niveau master et des doctorats pour les écoles d'arts.

L'adossement à la recherche semble être un des points forts de ce master. Reste à le soutenir, le valoriser et l'inscrire dans les changements actuels que vivent les écoles d'art. On note peu de relations et d'échanges internationaux ; il existe une relation avec la Haute école d'art et de design (HEAD) de Genève qui doit être activée. Le positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique satisfait l'ensemble des critères d'évaluation. On compte 3 étudiants en M2 en 2013. La baisse des effectifs est sensible en 2011 et 2012. Les informations succinctes dans le dossier ne permettent de mettre en perspective un changement d'orientation de la courbe d'attractivité de ce diplôme. Les sortants des promotions précédentes (10, 11, 14) ont, soit créé leur auto-entreprise, soit présenté l'agrégation. L'attractivité de la formation est faible. L'équipe pédagogique, de qualité, est bien identifiée ; le soutien administratif n'est pas précisé. Les recommandations émises par l'AERES lors de la précédente évaluation ont été prises en compte par l'équipe pédagogique. Le suivi des étudiants est bon. Le pilotage de la mention est correct. Les perspectives existent. On ne voit toutefois pas suffisamment les actions concrètes envisagées pour enrayer la chute des inscriptions à ce diplôme. Un conseil de perfectionnement serait à créer.

- Points forts :

- La qualité de l'équipe pédagogique.
- Le positionnement original de la mention : les objectifs pour la recherche et le monde professionnel sont bien articulés à une exigence intellectuelle et théorique de qualité.
- Les partenaires et les liens avec les autres universités.

- Points faibles :

- Absence de M1.
- Faibles effectifs.
- Partenariats avec les ESAA est à clarifier.
- Absence de conseil de perfectionnement.

- Recommandations pour l'établissement :

Ce master articulé aux ESAA subit les mutations que ces dernières vivent depuis qu'elles s'inscrivent dans le supérieur. La structure de cette mention devrait être revue, afin de rentrer dans le cadre LMD.

La perspective d'une collaboration avec le projet SACRe (Sciences, art, création, recherches) de Paris sciences et lettres demande une réflexion sur le « doctorat par la pratique » pour un artiste. L'accès aux projets des étudiants proposés sur le site devrait être aisé dès la première page. Les relations internationales devront être consolidées, afin de proposer une assise pédagogique articulant le projet professionnel, la recherche et les relations internationales. Un conseil de perfectionnement serait à créer. Il permettrait d'accroître l'offre des projets pour les étudiants en relation avec des partenaires extérieurs : industriels, collectivités territoriales, monde des arts. La taxe professionnelle pourrait financer aussi le développement de la formation. Les projets des étudiants sont à valoriser sur le site de la formation.



Observations de l'établissement

le 17 avril 2014

Le Président

Tél. : 01 47 40 53 02

e-mail : pierre-paul.zalio@ens-cachan.fr

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations et
des diplômes de l'AERES
20, rue Vivienne
75002 Paris

NIRéf. : PPZ/GP/CP 14-004

Objet : Réponse argumentée au rapport d'évaluation du master design « produit, espace, scénographie ».

Demande n° S3MA150008028

Monsieur le Directeur,

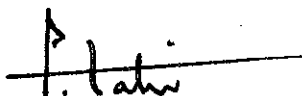
L'Ecole normale supérieure de Cachan a pris connaissance du rapport d'évaluation du master design et remercie vivement le comité d'experts pour son analyse son appréciation positive sur cette formation dont la singularité a parfaitement été perçue.

Une particularité importante de cette formation réside dans le fait qu'elle s'adresse à des étudiants divers dans leurs origines. Elle réunit en effet des designers d'espace, des designers produit, voire des designers graphique, ayant un niveau de connaissance disciplinaire correspondant à la définition canonique d'une première année de master (M1) et en l'occurrence un niveau de praticien du design reconnu comme professionnel (DSAA2). Pour le futur, nous envisageons une mutualisation de certains cours magistraux de notre M2 avec le DSAA3 actuellement en construction dans les écoles parisiennes supérieures d'arts appliqués et avec l'ENSCI. Mais dans cette hypothèse, nous organiserions clairement notre M2 autour des pratiques de la recherche, le distinguant ainsi clairement dudit DSAA3.

Nous joignons ci-après les réponses argumentées de Claire Brunet, responsable de ce master, aux questions et remarques formulées dans le rapport.

Soyez assuré, Monsieur le directeur, qu'une attention particulière sera apportée aux recommandations formulées dans le rapport pour l'élaboration de notre prochaine demande d'accréditation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes salutations distinguées.



Pierre-Paul Zalio

Réponse argumentée et commentaires de Claire Brunet, responsable du master design

Conformément aux recommandations des experts, les évolutions suivantes font d'ores et déjà l'objet d'un travail concret : mise en place d'un **conseil de perfectionnement et élargissement du vivier de recrutement**. Touchant de ce second point, nous avons dès la rentrée 2013 2014 clairement écrit sur le site de notre département que les candidats pouvaient provenir de tous DSAA design et même des écoles des beaux arts ayant une option design (et deux étudiantes sont ainsi venues de Nevers) et nous sommes en discussions avec l'ENSCI pour mutualiser des éléments de leur année de diplôme avec notre M2.

Sur ce dernier point, les experts ont raison d'évoquer le **peu de lisibilité** du site de l'ENS-Cachan, et le difficile accès depuis le site général au site du département. Un travail a été entamé par l'école de son côté, et nous sommes en cours de refonte du site du département.

Concernant la « **concurrence** » avec le **DSAA 3**, elle a déjà fait l'objet de deux démarches de notre part : d'un côté, nous participons activement aux réunions de réflexion des écoles parisiennes autour de cette année nouvelle pour eux, de l'autre, nous avons décidé de transformer notre M2 en l'orientant résolument vers les pratiques de la recherche alors que ledit DSAA 3 est de nature professionnalisante. Les partenariats avec les ESAA seront ainsi clarifiés, et les étudiants pourront clairement choisir entre deux types de parcours en design. La mutation de notre M2 vers la recherche permettra donc aussi de régler nos difficultés de recrutement évoquées ci-dessus. A cet égard enfin, le rapport a tout à fait raison d'évoquer les doctorats par la pratique, qui sont au cœur de nos réflexions.

Les experts suggèrent de renforcer l'**internationalisation** de la formation. Une coopération institutionnelle forte avec des établissements étrangers est pour l'heure écartée. Elle poserait le problème de la scolarité qui, pour l'heure, se déroule sur une année. Nous n'excluons pas, à terme, de nouer des partenariats. Mais nous préférons à court terme stabiliser notre Master dans sa dimension recherche. Notons toutefois que l'une des voies du master recherche sera « design et histoire du design », et qu'à cet égard les échanges d'étudiants avec la HEAD qui propose un master « design d'exposition » est déjà engagé et ne pourra que se renforcer, dans la boucle que nous tentons de construire avec le Musées des arts décoratifs et le Musée national d'art moderne.